FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats Agents de brevets et de marques de commerce 800, rue du Square-Victoria, bureau 3700 C. P. 242 Montréal (Québec) H4Z 1E9 Canada T +1 514 397 7400 +1 800 361 6266 F +1 514 397 7600

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 3 septembre 2019

N° de dossier: 115805.00204/10887

PAR SDE

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, place Victoria – 2e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: R-4076-2018, Phase 2

Endré Turnes

Me Dubois,

La présente fait suite à la demande de la Régie lors de l'audience du vendredi 30 août 2019.

L'inclusion au plan d'approvisionnement des projets de gaz naturel renouvelable (GNR) visant le projet de Saint-Hyacinthe et les deux autres projets à soumettre à la Régie ne posent pas de problème pour la FCEI puisqu'ils permettent une appréciation plus complète du plan. La Régie a d'ailleurs déjà confirmé que chacun des projets de GNR doit être autorisé spécifiquement, mais cela n'empêche pas de les inclure au plan.

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

AT/dd